



## **PUBLIC**

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire spécial de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le lundi 22 octobre 2007 à 10 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Richard Côté et Luc Montreuil.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier, M<sup>e</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que messieurs Luc Bouvier, Claude Laramée et Jacques Tremblay.

Sont absents madame la conseillère et messieurs les conseillers Joseph de Sylva, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher et Jocelyne Houle.

### **CAUP20071022-P1      PALAIS DES CONGRÈS**

**10 h 00** - Messieurs Claude Laramée et Jacques Tremblay font un état de la situation dans le dossier du Palais des congrès suite à la rencontre de la Ville avec la ministre des Finances, madame Monique Jérôme-Forget.

Madame la ministre propose à la Ville une alternative à la résiliation du bail à savoir :

- modifier la convention d'opération du Palais des congrès pour faire en sorte que toutes les obligations dévolues à la Ville soient transférées à la Société immobilière du Québec (SIQ);
- rétrocéder le lot numéro 1 620 693 pour la somme de 1 \$ tout comme lors de la cession à Hull en 1987;
- verser la somme de 2 350 000 \$ à la Société immobilière du Québec pour la réalisation des travaux de rénovation et de mise à niveau (phase 1).

#### **RECOMMANDATIONS :**

- d'accepter à titre d'entente de principe, l'alternative proposée dans la lettre du 15 octobre 2007, de madame la Ministre Monique Jérôme-Forget;
- de mandater la Direction générale et le Service d'évaluation et des transactions immobilières d'amorcer la négociation des tenants et aboutissants d'une entente à conclure tout en préservant les intérêts de la Ville.

Conséquemment, les projets de résolutions numéros 68157 et 68122 seront déposés pour être adoptés par le comité exécutif et recommandés au conseil municipal spécial du 22 octobre 2007 à 10 h 30.

**Fin du caucus préparatoire à 10 h 30.**

---

**M<sup>e</sup> SUZANNE OUELLET**  
**Greffier**  
**Service du greffe**